

Conseiller en génétique



Catégorie(s) professionnelle(s):

Filière de conseil aux personnes.

Condition(s) diplômante(s):

Après des études dans le domaine scientifique (Licence, master et Doctorat) la formation de Conseiller en Génétique est délivrée par l'Université d'Aix-Marseille II. Master Pro « Pathologie Humaine» Spécialisation « Conseil en Génétique et Médecine Préventive », (2 ans).

Actualité(s) juridique(s):

- Décret n° 2007-1429 du 3 octobre 2007 relatif à la profession de conseiller en génétique et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires).
- Arrêté du 10 avril 2008 relatif à l'autorisation d'exercice de la profession de conseiller en génétique.
- Titre III : Examen des caractéristiques génétiques, identification par empreintes génétiques et profession de conseiller en génétique (Articles L1131-1 à L1133-10). Chapitre II : Profession de conseiller en génétique (Articles R1132-1 à R1132-20).
- Décret n° 2017-1520 du 2 novembre 2017 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la santé Publics concernés : professionnels de santé ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen.



Cadre(s) juridique(s) :

Etablissement public :

CDD ou CDI Contractuel de la fonction publique hospitalière (catégorie A).

Etablissement privé :

Salarié d'établissement privé de santé ou de centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal (droit du travail et convention collective).

